



## Deux salariés sur trois issus de l'alternance

**C'EST SON COMBAT.** Patrick Rosselot, le responsable de Polyvalente d'électromécanique (PEM), a vu passer plus de 200 apprentis en trente-six ans. La société a d'ailleurs une salle dédiée où les professeurs du centre de formation Proméo viennent dispenser leurs cours. « Les métiers techniques ont toujours été méprisés par l'Education nationale, reproche-t-il. Les enseignants ont dénigré le bleu de travail. » En 1981, il était même allé contre l'avis de ses cadres en embauchant deux apprentis. « Ils ont été déterminants pour la suite. L'un

d'eux travaille toujours ici et est aujourd'hui chef de chantier », se félicite Patrick Rosselot. Denis, chaudronnier de 47 ans, forme Lucas, 16 ans. « On apprend jamais mieux qu'en entreprise », s'accorde le binôme. « Je veux poursuivre avec un BTS (bac + 2). L'alternance est un atout », prévoit déjà Lucas. S'ils sont six apprentis cette année chez PEM, « 90 % vont rester chez nous. C'est notre motivation commune, estime le chef d'entreprise. A un moment, cinquante-six anciens apprentis de la société

travaillaient chez Goss, le fabricant de rotatives de presse », se souvient-il. Récompensé par le département et, il y a quelques jours, par la région des Hauts-de-France, l'entreprise est un exemple pour l'intégration des jeunes sur le marché de l'emploi. Deux salariés sur trois sont d'anciens alternants. « Mais je n'ai rien contre les profils expérimentés, ajoute Patrick Rosselot. J'ai aussi recruté une quinzaine de personnes âgées de plus de 50 ans. »

E.J.